

Avis d'attribution de marché

Section I : Identification de l'organisme qui passe le marché

M. Raphaël BERNARDIN, Maire,
Parc Georges Spénale,
81370 Saint-Sulpice-La-Pointe
Tél 05 63 40 22 00 - Fax 05 63 40 23 30 – Courriel : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr
Type de pouvoir adjudicateur : Commune / Collectivité territoriale

Section II : Objet du marché

Le présent marché a pour objet les travaux d'installation, fourniture, mise en service et maintenance pour un réseau de vidéo protection.

Numéro de référence : 2019 – TX – 01

Codes CPV principaux :

45000000 Travaux de construction

32323500 Système de surveillance vidéo

Type de marché : travaux

Ce marché n'est pas divisé en lots, il n'est pas décomposé en tranches.

Il n'est pas prévu de Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE obligatoire).

Section III : Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et sous critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40,00
2-Valeur technique	60,00
2.1-TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET FOURNITURE DES EQUIPEMENTS	33,00
2.2-METHODOLOGIE DE DEPLOIEMENT - GESTION DE PROJET	5,00
2.3-MAINTIEN EN CONDITIONS OPÉRATIONNELLES DES ÉQUIPEMENTS	10,00
2.4-ETUDE DE CAS	12,00

Section IV : Procédure

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Section V : Attribution du marché

Marché n°: 2019-TX-01

Date de conclusion du marché: 09/04/2019

Nombre d'offres reçues par voie électronique: 6

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques: non

Nom et adresse du titulaire

Nom officiel: INEO INFRACOM SNC – Direction Déléguée Adjointe Ouest

Agence Midi-Pyrénées

2 Bis Route de Lacourtenourt – BP 10116

Ville: 31151 FENOUILLET CEDEX

Informations sur le montant du marché (hors TVA)

Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini comme suit :

Période	Maximum HT
1	200 000,00 €
2	200 000,00 €
3	150 000,00 €
4	150 000,00 €
Total	700 000,00 €

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 2 ans. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Section VI: Renseignements complémentaires

Le dossier de marché est consultable à l'Hôtel de ville de Saint-Sulpice-la-Pointe, Parc Georges Spénale, aux jours et horaires d'ouverture : Lundi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Mardi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Mercredi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Jeudi : de 8h30 à 12h et de 15h à 19h / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 15h à 17h

Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulouse

Date d'envoi du présent avis : 20/11/2019